



# TORRENT D'INFOS

La lettre d'information de la commune de Florac Trois Rivières



DANS CE NUMÉRO SPECIAL

## EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

### LES ENJEUX DE L'EXTINCTION NOCTURNE

Réduction d'énergie et économie  
Sommeil et santé  
Biodiversité  
Paysages nocturnes, culture, société

### ET LA SÉCURITÉ ?....

### LES TRAVAUX SUR L'ECLAIRAGE PUBLIC

### CONSULTATION DES HABITANTS



04 66 45 00 53

mairie@floractroisrivieres48.fr



#### Réunions Publiques:

- **lundi 19 septembre 2022**
- **début d'année 2023**

## Extinction de l'éclairage public

La commune de Florac Trois Rivières s'engage dans la démarche d'extinction de l'éclairage public.

La quantité de lumière émise la nuit est en augmentation constante (+94% depuis 30 ans). Plus de 12000 communes en France ont déjà fait le choix d'éteindre leur éclairage en milieu de nuit.

Afin de **diminuer la consommation d'électricité** et d'éviter le gaspillage d'énergie, de tenir compte de l'importance de la nuit pour certaines espèces animales ainsi que pour notre équilibre biologique, et **d'admirer à nouveau le ciel étoilé**, la municipalité de Florac Trois Rivières se lance dans la politique d'extinction de son éclairage public.

**Une réunion publique d'information**, avec divers intervenants qui pourront répondre à tous les questionnements des habitants est prévue le **lundi 19 septembre à 18h à la Genette Verte**.

L'idée est de réaliser cette extinction nocturne sur des créneaux horaires déterminés après une **consultation des habitants** (consultation via le site internet de la commune ou par le coupon réponse au verso). Celle-ci a débuté et se termine le 15 septembre 2022.

Les résultats de cette consultation seront donnés lors de la réunion publique du 19/09 à 18h. Une autre réunion publique sera proposée en début d'année 2023 afin de recueillir les retours des habitants.



# LES ENJEUX DE L'EXTINCTION NOCTURNE

## POUR FAIRE DES ECONOMIES D'ÉNERGIE ET FINANCIÈRE

L'extinction en milieu de nuit permet d'éviter un gaspillage d'énergie et de participer à l'effort de réduction des émissions de CO2 dans l'atmosphère.

**Il est urgent d'agir pour le climat. Et cela permettra une réduction de notre facture d'éclairage : 32800€\* TTC par an pour Florac.**

\*Données calculées avant la crise ukrainienne

## BIODIVERSITÉ

Les êtres vivants ont pour la plupart besoin de l'alternance jour/nuit. 28% des vertébrés et 64% des invertébrés vivent partiellement ou totalement la nuit. De nombreuses espèces ont besoin de la nuit pour chasser, se déplacer, se reproduire. Les chauves-souris, les oiseaux nocturnes et migrateurs, les batraciens, les vers luisants ... et surtout les insectes sont très perturbés par l'éclairage public.



**L'éclairage public est la seconde source de mortalité pour les insectes**

## ET LA SÉCURITÉ ?

Les communes qui pratiquent l'extinction n'enregistrent **pas d'augmentation des cambriolages**, qui ont lieu en majorité en plein jour.

**Sécurité routière** : on note un ralentissement des automobilistes dans les rues non éclairées, et une meilleure visibilité des véhicules.

**IMPORTANT : Pour des évènements précis, les horaires d'extinction pourront être modifiés.**

## CONSULTATION DES HABITANTS

**La municipalité de Florac Trois Rivières souhaite consulter les habitants pour choisir le créneau horaire d'extinction de l'éclairage public.**



**+ de 32 000€ économisés**

## SOMMEIL ET SANTÉ

L'éclairage des rues est responsable d'insomnies : le rythme biologique est dérégulé, les sécrétions hormonales de la mélatonine et du cortisol, en jeu dans le sommeil sont perturbées. 20% des français se disent gênés par l'éclairage public.



## PAYSAGE NOCTURNE, TOURISME

Les halos lumineux au-dessus des villes et villages empêchent la visibilité des étoiles. L'enjeu de redécouvrir les étoiles n'est pas anodin, et être inclus dans la Réserve Internationale de Ciel Étoilé (RICE) est un atout pour l'attractivité de notre territoire.

**Vision nocturne** : elle s'améliore rapidement dès que l'oeil s'habitue à l'obscurité. Vous pouvez également vous munir d'une lampe de poche ou de votre téléphone portable.

## TRAVAUX SUR L'ECLAIRAGE PUBLIC

Il y a 650 points lumineux, dont plus d'une centaine répondent aux exigences actuelles (utilisation de led, ...) . Cette année, 60 lampes du centre ville et de quartiers résidentiels vont être rénovées dans le cadre du plan France Relance ainsi que la mise en place de l'extinction nocturne.



NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_ AGE : \_\_\_\_\_

Souhaite que l'extinction de l'éclairage public se réalise de  **23h à 5h** ou de  **00h à 6h**  
Cette consultation est aussi possible via le site internet de la Commune, où se trouve aussi un dossier plus complet . **Les résultats seront donnés au cours de la réunion publique du lundi 19/09 et une évaluation de ce dispositif aura lieu en début d'année 2023, au cours d'une autre réunion publique. Merci pour votre participation**